



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 10^{ème} RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION D'AFRISTAT

Nouakchott, du 18 au 20 octobre 2004

1. Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 10^{ème} réunion du 18 au 20 octobre 2004 à Nouakchott (Mauritanie). La séance d'ouverture a été présidée par Monsieur Sidi Ould DIDI, Ministre des Affaires Economiques et du Développement de la République Islamique de Mauritanie, en présence de Monsieur Mohamed Sidiya Ould MOHAMED KHALED, Ministre des Finances, de Monsieur Zeine Ould MOHAMED ZEIDANE, Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie et de Monsieur Patrick NICOLOSO, Ambassadeur de France à Nouakchott.
2. Ont également assisté à la séance d'ouverture M^{me} Cécile MOLINIER, Représentante Résidente du PNUD à Nouakchott et les représentants des ambassades du Mali et du Sénégal et des représentants d'autres organisations internationales présentes en Mauritanie.
3. Les travaux ont été dirigés par Monsieur Sidna Ould N'DAH, Directeur Général de l'Office national de la statistique de Mauritanie, Président en exercice du Comité de direction.
4. Ont pris part à cette réunion, les membres du Comité de direction, le Président du Conseil scientifique, les observateurs et les experts d'AFRISTAT. La liste des participants est jointe en annexe 3.
5. Les questions inscrites à l'ordre du jour ont été rapportées par Monsieur Martin BALEPA, Directeur Général d'AFRISTAT, assisté de Monsieur Birimpo LOMPO, Directeur Général Adjoint, le secrétariat de la réunion étant assuré par des experts de la Direction générale de l'Observatoire.
6. Les travaux ont porté sur les points inscrits à l'ordre du jour adopté par le Comité de direction (Cf. annexe 1).
7. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sérieuse et empreinte de cordialité. Les participants à la 10^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT adressent leurs remerciements au peuple et au gouvernement de la République Islamique de Mauritanie pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité. Les représentants des Etats membres ont exprimé leur gratitude aux bailleurs de fonds et aux partenaires au développement pour les appuis tant financiers que techniques qu'ils apportent à AFRISTAT. Enfin, les participants adressent leurs félicitations à la Direction générale d'AFRISTAT ainsi qu'à la Direction générale de l'Office national de statistique de Mauritanie pour la bonne organisation des travaux et de leur séjour à Nouakchott.

A. EXAMEN DES RAPPORTS D'ACTIVITES 2003 ET DU PREMIER SEMESTRE 2004 DE LA DIRECTION GENERALE

8. Le Comité de direction a entendu le rapport d'activités 2003 présenté par le Directeur Général. Celui-ci a fait le point sur l'exécution des recommandations émises par la 9^{ème} réunion du Comité de direction, notamment en ce qui concerne la préparation des rapports d'activités et des programmes annuels de travail de la Direction générale. Il a rendu compte des activités menées au cours de l'année 2003 dans le cadre du PROSMIC (Programme statistique minimum commun) des Etats membres d'AFRISTAT ainsi que de la mise en œuvre d'autres programmes financés par les bailleurs de fonds. Le rapport d'activités présenté comprenait aussi un état de la coopération avec les bailleurs de fonds et les partenaires au développement.

9. Le Directeur Général d'AFRISTAT a présenté, pour information, un rapport d'activités de la Direction générale au titre du premier semestre 2004. Il a fait rapport au Comité de direction des démarches déjà engagées pour la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT. Il a aussi attiré l'attention des participants sur l'annonce par EUROSTAT de l'arrêt de son appui technique à la maintenance et au développement du système informatique ERETES d'aide à l'élaboration des comptes nationaux. Le Directeur Général a souligné que les sites Internet développés par les Etats membres avec l'appui technique d'AFRISTAT et le concours financier de la Coopération française ne sont pas tous actualisés régulièrement.

10. Le Comité de direction a apprécié l'ampleur et la qualité des activités réalisées, et félicité la Direction générale pour les résultats obtenus au cours de l'année 2003.

11. Il a fait siennes les recommandations ci-après formulées par la 9^{ème} réunion du Conseil scientifique, tenue du 4 au 6 octobre 2004, à Bamako :

- a) De par sa présence sur le terrain, la Direction générale d'AFRISTAT doit jouer un rôle plus actif dans la coordination des différents projets entrepris par les bailleurs de fonds et les partenaires au développement. Les représentants des Etats veilleront à associer AFRISTAT à l'élaboration des programmes et projets d'appui à la statistique dont la mise en œuvre pourrait nécessiter une assistance technique d'AFRISTAT.
- b) AFRISTAT doit jouer un rôle de tête de pont du réseau qui comprendrait aussi d'autres organisations internationales et qui concernerait (i) un échange de fichiers de consultants potentiels, et (ii) une approche coordonnée de la collecte d'informations institutionnelles dans les Etats membres.
- c) Les Etats membres devraient produire rapidement les comptes nationaux provisoires basés sur le SCN 93, afin que ceux-ci puissent servir de référence, en particulier lors des discussions avec les institutions de Bretton Woods et avec les organisations sous-régionales d'intégration pour la surveillance multilatérale.

12. En ce qui concerne la mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT pour la période 2006-2015, les représentants des Etats se sont engagés à sensibiliser les autorités compétentes de leurs gouvernements respectifs pour que les mesures soient prises en vue de libérer au moins la moitié de

leur contribution au cours de l'année 2005. Le Comité de direction a recommandé à la Direction générale d'assister les directeurs des INS dans le cadre de cette campagne de sensibilisation.

13. Le Comité de direction recommande au Conseil des Ministres de solliciter l'AFD (Agence française de développement) afin que celle-ci accepte à nouveau de gérer le Fonds AFRISTAT pour la période 2006-2015.

14. S'agissant de l'annonce d'EUROSTAT de cesser son appui technique à la maintenance et au développement du système ERETES, le Comité de direction a adopté un mémorandum dans lequel il exprime sa vive inquiétude. Il mandate le Président du Comité de direction d'adresser ce mémorandum à la Direction générale du développement de la Commission européenne avec copie à EUROSTAT.

15. Enfin, en ce qui concerne les sites Internet, les Etats membres se sont engagés à prendre les mesures nécessaires pour leur mise à jour régulière.

16. Le Comité de direction a adopté le rapport d'activités 2003 de la Direction générale.

B. QUESTIONS BUDGETAIRES EXERCICE 2003

17. Le Directeur Général a présenté les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2003. Le Comité de direction a aussi pris connaissance du rapport de la Commission de contrôle de l'exécution du budget et de celui du Commissaire aux comptes.

18. Le Comité a instruit la Direction générale d'inscrire les créances d'Air Afrique et de Taurus Data Mali en pertes si elles demeuraient irrécouvrables à la fin décembre 2004.

19. Le Comité de direction a donné quitus à la Direction générale pour sa gestion et a arrêté les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2003, tels qu'ils ont été présentés dans le rapport du Commissaire aux comptes.

C. EXAMEN DU RAPPORT SUR L'ETAT D'EXECUTION DU BUDGET 2004

20. Le Directeur Général d'AFRISTAT a présenté le rapport sur l'état d'exécution du budget de la Direction générale pour le premier semestre 2004. L'exécution du budget à mi-parcours est globalement satisfaisante : au 30 juin 2004, le taux d'exécution des dépenses était de 44,1% et celui des recettes s'élevait à 74,7%.

21. Sur proposition du Directeur Général d'AFRISTAT, le Comité de direction a procédé au réaménagement du budget 2004 tout en gardant le budget au même niveau.

22. Il a décidé, au titre de l'exercice 2004, d'accorder une aide à la scolarisation des enfants du personnel pris en charge par le budget d'AFRISTAT ainsi qu'une prime de rendement au personnel administratif et technique calculée à partir d'une évaluation des performances.

D. RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE A MI-PARCOURS DU PROSMIC

23. Le Directeur Général a présenté le rapport d'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du PROSMIC préparé par un consultant indépendant. Ce rapport avait préalablement été examiné par le Conseil scientifique lors de sa session d'octobre 2004.

24. Le Comité de direction a félicité le consultant pour la qualité du travail effectué et a fait siennes les observations formulées par le Conseil scientifique.

E. REFLEXIONS SUR LE CADRE STRATEGIQUE DE TRAVAIL DE LA DIRECTION GENERALE D'AFRISTAT POUR LA PERIODE 2006-2010

25. Pour l'examen de ce point, le Comité, en plus des propositions formulées dans le rapport d'évaluation à mi-parcours du PROSMIC présentées par le Président du Conseil scientifique, a pris connaissance du document intitulé « Proposition de contenu pour un cadre stratégique de travail de la Direction générale d'AFRISTAT, pour la période 2006-2010 » soumis par la Direction générale.

26. A la suite des discussions, le Comité de direction recommande l'élaboration d'un cadre stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010. Les axes stratégiques de ce cadre pourraient s'articuler autour de :

- l'appui au développement des systèmes d'information pour la conception, la mise en œuvre et suivi/évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté ;
- le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques de base, et d'élaboration des synthèses statistiques et économiques ;
- le développement des bases de données et renforcement des capacités de diffusion et de communication des données statistiques ;
- la recherche appliquée par le développement des méthodologies adaptées aux capacités des systèmes statistiques nationaux des Etats membres ;
- le renforcement institutionnel et assistance technique en organisation et développement des systèmes statistiques nationaux.

27. Le cadre stratégique de travail, qui sera soumis à l'adoption du Conseil des Ministres lors de sa prochaine session, constitue une première étape. Celle-ci sera suivie par l'élaboration d'un plan de travail biennal glissant ainsi que d'un projet transversal par rapport aux Etats, à soumettre au financement des bailleurs de fonds, notamment la Banque africaine de développement.

28. En appui à l'élaboration de ce cadre, le chef du Secrétariat de PARIS21 est intervenu sur le développement des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) qui doit être considéré comme un problème de développement à part entière. Il a souligné l'importance de ces stratégies et a recommandé aux Etats membres d'AFRISTAT qui ne l'auraient pas déjà fait de les élaborer. Les membres du Comité de direction ont marqué leur approbation pour cette démarche et ont souhaité que PARIS21 leur apporte son concours pour élaborer et mettre en œuvre leur stratégie.

29. En ce sens, le Comité de direction a accueilli favorablement la proposition de PARIS21 d'organiser, lors d'une prochaine rencontre des directeurs des INS, un séminaire sur les liens entre

les stratégies nationales de développement de la statistique et le cadre stratégique de travail de la Direction générale d'AFRISTAT.

F. EXAMEN DU PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL 2005 ET DU PROJET DE BUDGET 2005 DE LA DIRECTION GENERALE D'AFRISTAT

30. Le Comité de direction a examiné le projet de programme de travail 2005 ainsi que le projet de budget 2005 de la Direction générale d'AFRISTAT. Il a noté le caractère exceptionnel de l'année 2005, année qui marque le terme du Programme statistique minimum commun et celui du premier Fonds AFRISTAT. Le Comité a apprécié la nouvelle présentation synthétique du programme de travail qui fait ressortir les appuis prévisionnels d'AFRISTAT aux Etats ainsi que le budget correspondant.

31. Au cours des débats, le Comité de direction a été informé par la Banque mondiale du démarrage imminent d'un projet pour la mise en place d'outils de suivi-évaluation de la pauvreté (IDF) tels que la base de données au niveau national et la banque de données au niveau régional.

32. Le Directeur Général a demandé aux Etats qui ne l'ont pas encore fait de transmettre leurs besoins en assistance technique dans la limite des quotas impartis, pour affiner le contenu des tableaux synthétiques relatifs aux appuis apportés par AFRISTAT.

33. Le Comité de direction a approuvé la proposition de la Direction générale de lancer la préparation du 10^{ème} anniversaire du démarrage des activités d'AFRISTAT, qui sera célébré en 2006. Cette proposition sera soumise à l'approbation du Conseil des Ministres.

34. En ce qui concerne le budget 2005, le Comité de direction a félicité la Direction générale pour la prudence observée dans l'élaboration du budget 2005, permettant de garder un fonds de réserve dans le cadre de la mise en place future du fonds AFRISTAT 2006-2015.

35. Parmi les mesures individuelles nouvelles, le Comité de direction a décidé de relever, à compter du 1^{er} janvier 2005, le taux des per diem des participants aux réunions statutaires d'AFRISTAT, pris en charge par le budget d'AFRISTAT, à 80 000 francs CFA.

36. Le Comité de direction a approuvé le programme de travail 2005 et a adopté le budget 2005 de la Direction générale d'AFRISTAT, équilibré en dépenses et en recettes, à 813 000 000 francs CFA. Ce budget sera exécutoire à compter du 1^{er} janvier 2005.

G. EXAMEN ET ADOPTION DU REGLEMENT FINANCIER ET COMPTABLE D'AFRISTAT

37. Le Comité de direction a examiné les propositions de modifications des dispositions du Règlement financier et comptable d'AFRISTAT, qui avait été adopté en novembre 1997. Ces propositions, élaborées conformément aux dispositions de l'Acte unique de l'OHADA, ont tenu compte de la pratique de la gestion financière et comptable en cours à AFRISTAT et des recommandations du Commissaire aux comptes.

38. Le Comité de direction a adopté le projet de Règlement financier et comptable tel que présenté.

H. PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DE CERTAINES DISPOSITIONS DU STATUT DU PERSONNEL

39. Dans la présentation de l'exposé des motifs, le Directeur Général a insisté notamment sur l'amélioration des conditions de travail du personnel pris en charge par le budget d'AFRISTAT tel qu'il ressort des études et évaluations menées dans le cadre du fonctionnement d'AFRISTAT après 2005. Les propositions formulées portent sur :

- la durée de contrat des experts à AFRISTAT ;
- la catégorisation des experts de manière à tenir compte de l'offre au moment du recrutement et du niveau de compétence souhaité ;
- les conditions de rémunération du personnel.

40. Le Comité de direction a adopté ces propositions dans leur principe à l'exception des articles 47 et 58 qui devront être reformulés et proposés à l'adoption du Comité de direction lors de sa prochaine réunion.

41. Il a, en outre, demandé à la Direction générale de lui présenter, lors de la prochaine réunion du Comité de direction :

- une proposition de classification des emplois prévue à l'article 5 ;
- une évaluation globale de l'incidence financière de l'ensemble des nouvelles propositions.

I. COMITE DE FORMATION CONTINUE

42. La 3^{ème} réunion du Comité de formation continue s'est tenue le 17 octobre 2004 en préambule de la réunion du Comité de direction d'AFRISTAT. Cette réunion a abordé les questions liées à l'attribution des bourses FED aux lauréats des concours communs ITS/ISE d'avril 2004, à l'organisation des concours communs, à l'organisation de la préparation des candidats aux concours communs ainsi qu'au nouveau rôle du CESD PARIS.

43. Concernant les bourses, le Comité de direction a été informé de la décision de la Commission européenne de ne pas accorder de bourse d'étude à 27 lauréats des concours ITS/ISE au titre de l'année scolaire 2004/2005. Pour éviter à ces lauréats de perdre une année scolaire et à la demande du Comité de direction, le Conseil d'administration du CESD-Paris a décidé d'accorder une aide d'urgence d'un montant de 100.000 euros permettant de financer la scolarité de ces étudiants pour une année.

44. Le Comité de direction s'est réjoui de cette décision et a félicité le CESD-Paris pour cette aide exceptionnelle. Il a lancé un appel aux Etats membres afin de trouver des bourses pour la poursuite de la scolarité des étudiants concernés.

45. Le Président de la Conférence des écoles de statistique africaine (CODESA) a informé le Comité de direction que, suite à la décision de la Direction générale de l'INSEE de ne pas renouveler les conventions avec le CESD-Paris, l'organisation des concours communs ITS/ISE est désormais confiée à une unité de l'INSEE, le centre d'appui aux écoles de statistique africaines (CAPESA), rattaché au Directeur du Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et de Statistique (GENES).

46. Le Comité de direction a été informé du renouvellement du Conseil d'administration du CESD-Paris dont la présidence est désormais assurée par Monsieur Lamine Diop, ancien Directeur Général d'AFRISTAT.

J. QUESTIONS DIVERSES

J.1. Fréquence des réunions du Conseil des Ministres et de celles du Comité de direction

47. Le Directeur Général a présenté au Comité de direction une proposition sur la fréquence d'organisation des réunions statutaires d'AFRISTAT.

48. Le Comité de direction prend la résolution de tenir deux réunions statutaires par an : l'une, au premier semestre, consacrée à la préparation de la session du Conseil des Ministres, et l'autre, au mois d'octobre, consacrée notamment à l'examen des projets de programmes de travail et de budget de l'année suivante.

49. Il recommande l'organisation d'une session ordinaire du Conseil des Ministres au premier semestre de chaque année et d'une réunion ordinaire du Conseil scientifique, avant la réunion d'octobre du Comité de direction.

50. Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur à partir de 2005.

J.2. Ouverture d'un poste de macro-économiste

51. Le Comité de direction a pris connaissance du rapport de la Direction générale sur l'ouverture d'un poste de macro-économiste.

52. Le Comité de direction autorise, à compter du 1^{er} janvier 2005, l'ouverture de ce poste qui sera pourvu par un candidat ressortissant d'un Etat membre, recruté suivant les règles habituelles.

J.3. Etat sur les ratifications du Traité et les contributions au Fonds AFRISTAT

53. Le Directeur Général a présenté au Comité la situation relative au dépôt des instruments de ratification et au versement des contributions des Etats. Il a attiré l'attention des participants sur la situation juridique de certains Etats face à cette situation et au regard du démarrage du prochain Fonds AFRISTAT.

54. Le Directeur Général a rappelé les sanctions encourues par les Etats n'étant pas en règle. A la suite des débats, le Comité de direction a demandé aux Etats concernés de régulariser leur situation dans les meilleurs délais. La Direction générale se tient disponible à faciliter les démarches si les Directeurs des INS le demandent.

55. Le Comité de direction a décidé de soumettre de nouveau cette question à l'examen de la prochaine session du Conseil des Ministres.

J.4. Désignation des membres des différentes instances d'AFRISTAT

56. Le Comité de Direction a procédé au renouvellement des membres des organes suivants :

- Comité de direction :

Présidence : à compter du 1^{er} janvier 2005, le Gabon ;

Membres co-optés :

- M. Paul Koffi KOFFI, jusqu'en 2007;
- M. Clément MIERASSA, Ingénieur statisticien économiste, ancien Directeur Général du CNSEE, Conseiller technique du Ministre de l'Economie et des Finances du Congo, jusqu'en 2008.

- Conseil scientifique :

Représentants du Comité de direction : la Guinée Equatoriale jusqu'en 2008

Représentants des utilisateurs :

- M. Mamadou CISSOKO jusqu'en 2006

Représentants des professeurs d'université :

- M. Fulbert AMOUSSOUGA GERO jusqu'en 2007

Représentants des organisations ayant un intérêt pour la statistique :

- Banque mondiale, FMI,

Observateurs : AFRITAC, FAO, PARIS21, DIAL

- Commission de contrôle de l'exécution du budget :

- le Centrafrique en remplacement du Cameroun et le Niger en remplacement du Mali jusqu'en 2008.

57. En ce qui concerne le Conseil scientifique, des consultations sont en cours pour pourvoir les postes vacants : un représentant des utilisateurs, un représentant des professeurs d'université et deux personnalités provenant d'un Etat avec lequel AFRISTAT a signé un accord de coopération.

Le Comité de direction a demandé à la Direction générale d'assurer le suivi des mandats des membres des différentes instances statutaires.

J.5. Création du centre de recherche appliquée d'AFRISTAT

58. Le Directeur Général a rendu compte au Comité de direction des démarches entreprises en vue de la création d'un centre de recherche appliquée et d'analyse au sein de la Direction générale d'AFRISTAT en partenariat avec DIAL.

59. Les activités de ce centre permettront aux experts d'AFRISTAT et aux Etats membres de tirer parti de l'expérience de la coopération accumulée par les centres de recherche dans le domaine de l'évaluation des politiques économiques et sociales d'aide au développement et du développement des outils de suivi/évaluation de ces politiques.

60. Sur recommandation du Conseil scientifique, le Comité de direction a approuvé cette initiative. Il recommande le renforcement des relations de travail avec des centres de recherche ainsi qu'avec les écoles de formation statistique de la sous région pour pallier certaines insuffisances de la recherche statistique en Afrique subsaharienne.

61. Cette unité sera dénommée CERA pour « Centre de recherche appliquée et d'analyse AFRISTAT ».

62. Le Comité de direction s'est réjoui du partenariat avec DIAL pour la création de ce centre.

J.6. Date et lieu de la onzième réunion du Comité de direction

63. La onzième réunion ordinaire du Comité de direction se tiendra au cours du premier semestre 2005. La date et le lieu seront fixés en fonction de ceux de la réunion semestrielle des Ministres des Finances de la Zone Franc.

64. la Direction générale a proposé l'inscription des points suivants à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil des Ministres :

- Etat des ratifications et des contributions au premier Fonds AFRISTAT ;
- Etat de la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT pour la période 2006-2015 ;
- Examen et adoption des modifications du statut du personnel ;
- Cadre stratégique de travail de la Direction générale d'AFRISTAT pour la période 2006-2010.

K. ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA REUNION

65. Le Comité de direction a adopté le présent relevé de conclusions.

66. Le Président du Comité de direction a constaté que l'ordre du jour étant épuisé, a clos la réunion.

Fait à Nouakchott, le 20 octobre 2004

Pour le Comité de direction d'AFRISTAT,

Le Président du Comité

Sidna Ould N'DAH

Directeur Général de l'Office national
de statistique de Mauritanie

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR DE LA 10^{ÈME} REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT

Ouverture de la réunion

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail

Examen et adoption du rapport d'activités 2003 et examen du rapport d'activités pour le premier semestre 2004 de la Direction générale

Questions budgétaires exercice 2003

Examen du rapport sur l'état d'exécution du budget 2004

Examen du rapport d'évaluation de la mise en œuvre à mi-parcours du PROSMIC

Réflexions sur le cadre stratégique de travail de la Direction générale d'AFRISTAT pour la période 2006-2010

Examen et adoption du programme de travail 2005, et du budget 2005

Examen et adoption du Règlement financier et comptable d'AFRISTAT

Examen des propositions de modifications du statut du personnel d'AFRISTAT

Espace PARIS21 : Pour une stratégie nationale de développement des statistiques

Comité de formation continue

Questions diverses

Fréquence et organisation des réunions du Conseil des Ministres et de celles du Comité de direction

Ouverture d'un poste de macro-économiste à la Direction générale d'AFRISTAT

Etats n'ayant ni ratifié le Traité créant AFRISTAT ni versé leurs contributions : décision à prendre

Désignation des membres des différentes instances d'AFRISTAT

Création du Centre de recherche appliquée d'AFRISTAT (CRAA)

Adhésion d'AFRISTAT au CESD

Date et lieu de la 11^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

Adoption du relevé de conclusions de la réunion

Clôture de la réunion.

Annexe 3 : Liste des participants à la 10^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

LISTE DES PARTICIPANTS A LA DIXIEME REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT

Nom et Prénom	Pays /Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
Au titre des Etats membres				
VODOUNOU Cosme Z.	BENIN	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	B.P. 323 COTONOU	Tél : (229) 30 82 44 Cel. 94 36 48 Fax : (229) 30 82 46 E-mail : vodounoc@insae.org vodounoc@yahoo.fr insaebenin@hotmail.com
OUATTARA Bamory	BURKINA FASO	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)	01 B.P. 374 OUAGADOUGOU 01	Tél : (226) 50 32 42 69 / 50 32 49 76 Fax : (226) 50 32 61 59 E-mail : insd@cenatrin.bf bamoryouatt@hotmail.com
TEDOU Joseph	CAMEROUN	Directeur de la Statistique et de la Comptabilité Nationale	B.P. 660 YAOUNDE	Tél : (237) 222 04 45 / 223 24 37 Fax : (237) 223 24 37 E-mail : jtedou@cenadi.cm jtedou@yahoo.fr
BRITES Joseph	CAP-VERT	Directeur des comptes Nationaux et des statistiques économiques et des services	C.P. 116 PRAIA	Tél : (238) 261 38 27 Fax : (238) 261 16 56 E-mail : josephb@ine.gov.cv
POUNINGUINZA Jean-Louis	CENTRAFRIQUE	Directeur Général Division des Statistiques, des Etudes Economiques et Sociales	B.P. 696 BANGUI	Tél : (236) 61 72 61 / 50 64 84 Fax : (236) 61 73 87 E-mail : jlpouninguinza@yahoo.fr
AMBAPOUR KOSSO Samuel	CONGO	Directeur Général du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE)	B.P. 2031 BRAZZAVILLE	Tél : (242) 81 59 09 Fax : (242) 81 59 09 E-mail : cnsee@hotmail.com
MELEU Mathieu	COTE D'IVOIRE	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique	01 B.P. V55 ABIDJAN 01	Tél : (225) 20 21 05 38 Fax : (225) 20 21 63 27 E-mail : statistique@aviso.ci
NGUEMA MEYE Paul-Henri	GABON	Directeur Général Adjoint de la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques	B.P. 2119 LIBREVILLE	Tél : (241) 76 06 71 / 76 19 27 Fax : (241) 72 04 57 E-mail : plan.dgsee@internetgabon.com nquemameye@yahoo.fr
DIALLO Oumar	GUINEE	Directeur National de la Statistique	B.P. 221 CONAKRY	Tél : (224) 21 33 12 / 41 45 67 Fax : (224) 41 30 59 E-mail : dnstat@biasy.net
MENDES da COSTA Carlos	GUINEE - BISSAU	Président de l'Institut National de la Statistique et des Recensements (INEC)	C.P. 6 BISSAU	Tél : (245) 20 54 57 Fax : (245) 20 52 67 (CNPE) E-mail : INEC@mail.eguitel.com Cameco63@hotmail.com
ONDO OBONO Luis	GUINEE EQUATORIALE	Directeur Général de la Statistique et des Comptes Nationaux	DGSCN - MALABO	Tél : (240) 9 33 52 / 275 42 Fax : (240) 9 33 52

Nom et Prénom	Pays /Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
<i>TRAORE Seydou Moussa</i>	MALI	Directeur National Adjoint de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)	B.P. 12 BAMAKO	Tél : (223) 222 24 55 Fax : (223) 222 71 45 Email : seymoutra@yahoo.fr
<i>OULD N'DAH Sidna</i>	MAURITANIE	Directeur Général de l'Office National de la Statistique Président du Comité de direction d'AFRISTAT	BP 240 NOUAKCHOTT	Tél : (222) 647 87 59 / 525 50 31 Fax : (222) 525 51 70 E-mail : sidna@ons.mr
<i>OULD BAHEIDA Saadna</i>	MAURITANIE	Directeur Général Adjoint de l'Office National de la Statistique	BP 240 NOUAKCHOTT	Tél : (222) 647 87 59 Fax : (222) 525 51 70 E-mail : saadna@ons.mr
<i>BOUZOU Adamou</i>	NIGER	Directeur de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN)	B.P. 862 NIAMEY	Tél : (227) 72 35 60 E-mail : abouzou@yahoo.fr E-mail : dscn@delqi.ne
<i>FALL Babakar</i>	SENEGAL	Directeur Adjoint de la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS)	B.P. 116 DAKAR	Tel. (221) 824 03 01 / 825 00 50 Cell. : 558 28 15 Fax (221) 824 90 01 E-mail : babakarfall@yahoo.fr
<i>HAGGAR Ousman Abdoulaye</i>	TCHAD	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED)	B.P. 453 N'DJAMENA	Tél : (235) 52 31 64 Fax : (235) 51 66 13 E-mail : inseed@caramail.com
<i>PALANGA Mawabouwè V.</i>	TOGO	Directeur Général de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN)	B.P. 118 LOME	Tél : (228) 221 27 75 / 221 62 24 Fax : (228) 221 27 75 E-mail : togostat@ecowasmil.net Dgscn_tg@yahoo.fr
Au titre d'autres membres statutaires				
<i>GOGNIN Gomdigué</i>	Secrétariat exécutif de la CEMAC	Expert principal, Direction de l'analyse économique	B.P. 969 Bangui RCA	Tél. : (236) 04 89 65 / 61 87 68 E-mail : gognin_gomdigue@yahoo.fr
<i>DEM Ismaïla</i>	BCEAO	Adjoint au Directeur de la recherche et de la statistique	Avenue Abdoulaye Fadiga B.P. 3108 Dakar SENEGAL	Tél : (221) 839 05 00 Fax : (221) 823 93 35 E-mail : idem@bceao.int
<i>OULD HORMTALLAH Abdallah</i>	Banque centrale de Mauritanie			
<i>DIALLO Balla</i>	Mali	Membre de la C.A.S.C.A	Présidence de la République Bamako - MALI	Tél : 22 52 83
<i>KOFFI Paul Koffi</i>	Côte d'Ivoire	Conseiller spécial	Primature	Tél. : (225) 20 31 50 00 Email : kofpakoffi@yahoo.fr
Au titre d'Etats, institutions et personnes invités				
<i>DIVAY Jean-François</i>	MAE France	Chef de la Division des Programmes de Coopération	Ministère des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie) 20 rue Monsieur 75700 Paris - FRANCE	Tél : (33) 1 53 69 41 97 Fax : (33) 1 53 69 43 97 E-mail : jean-francois.divay@diplomatie.gouv.fr

Nom et Prénom	Pays /Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
BODIN Jean-Louis	Conseil scientifique d'AFRISTAT	Conseiller du Président du GIP ADETEF (France)	5, place des Vins-de-France 75573 Paris Cedex 12 France	Tél. : (33) 1 53 44 25 53 Fax : (33) 1 53 44 25 31 Email : jean-louis.bodin@adef.finances.gouv.fr
DELAINE Ghislaine	Banque Mondiale	Senior statistician AFTKL	1818 H Street N.W. MSN J8 - 811 Washington DC 20433 USA	Tel. : (1) 202 473 1341 Fax . (1) 202 473 7913 E-mail : ggdelaine@worldbank.org
GENOUILLE Françoise	Banque mondiale	Chargée de projet Africa Household Survey Databank AFTKL	1818 H Street N.W. MSN J8 - 811 Washington DC 20433 USA	Tel. : (1) 202 473 8416 Fax . (1) 202 477 2977 E-mail : fgenouille@worldbank.org
DIASSE Serigne Touba	ENEA	Directeur du Département de la statistique et de la démographie	ENEA B.P. 5084 Dakar SENEGAL	Tél. (221) 869 05 05 Fax (221) 824 84 67 E-mail : dsd-enea@refer.sn
KOFFI N'Guessan	ENSEA	Directeur	ENSEA 08 B.P. 3 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 22 44 41 15 / 22 44 08 42 Fax (225) 22 44 39 88 Email : nguessan@ensea.ed.ci
ROKU MESANI Augusto	ISSEA	Directeur	ISSEA B.P. 294 Yaoundé - CAMEROUN	Tél. (237) 222 01 34 Fax (237) 222 95 21 E-mail : issea@cenadi.com
VERDIER Pierre	INSEE	Chef de la Division des appuis et méthodes statistiques pour le développement Unité de coopération internationale	Timbre D320 18 Boulevard A. Pinard 75675 Paris Cedex 14 FRANCE	Tél : (33) 1 41 17 53 13 Fax : (33) 1 41 17 66 52 E-mail : pierre.verdier@insee.fr
SIMONPIETRI Antoine	PARIS21	Chef du Secrétariat PARIS21	OCDE 2 rue André Pascal 75775 Paris cedex 16 FRANCE	Tel. : (33) 1 45 24 14 64 Fax . (33) 1 45 34 94 06 E-mail : antoine.simonpietri@oecd.org
CHENAIS Gérard	PARIS21	Conseiller en statistiques	OCDE 2 rue André Pascal 75775 Paris cedex 16 France	Tel. : (33) 1 45 24 89 84 Fax . (33) 1 45 24 94 06 E-mail : gerard.chenais@oecd.org
CHAROY Xavier	CESD-Paris	Consultant	9, rue Max Blondat F. 92100 Boulogne Billancourt France	Tél./Fax (33 1) 46 03 29 30 Email : xavier.charoy@libertysurf.fr
DIOP Lamine	CESD-Paris	Président	B.P. 45648 12522 Dakar-Fann Dakar SENEGAL	Tél. Fax Email
LERY Alain	INSEE/CAPEA	Directeur du Centre d'appui aux écoles de statistique africaines	15, boulevard Gabriel Péri 92245 Malakoff Cedex FRANCE	Tél : (33) 1 41 17 37 60 Fax : (33) 1 41 17 37 33 E-mail : alain.lery@ensae.fr
POMMIER Philippe	CESD-Paris			Tél. : (33) 1 45 54 29 60 E-mail : philippe.a.pommier@free.fr
Direction générale d'AFRISTAT				

Nom et Prénom	Pays /Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
BALEPA Martin	AFRISTAT	Directeur Général	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. : (223) 221 55 00 ; 221 55 80 Fax : (223) 221 11 40 E-mail : Martin.Balepa@afristat.org
LOMPO Birimpo	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. : (223) 221 55 00 ; 221 55 80 Fax : (223) 221 11 40 E-mail : Birimpo.Lompo@afristat.org
DIALLO Ibrahima-Diallo	AFRISTAT	Chef du service administratif et financier	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. : (223) 221 55 00 ; 221 55 80 Fax : (223) 221 11 40 E-mail : ibrahima.Wele-diallo@afristat.org
BEZIZ Pierre	AFRISTAT	Statisticien informaticien	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. : (223) 221 55 00 ; 221 55 80 Fax : (223) 221 11 40 E-mail : pierre.beziz@afristat.org
DOFFOU N'guessan Gabriel	AFRISTAT	Expert en comptabilité nationale	AFRISTAT – B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. : (223) 221 55 00 ; 221 55 80 Fax : (223) 221 11 40 E-mail : nguessan.doffou@afristat.org
GBOSSA Hubert	AFRISTAT	Expert en comptabilité nationale	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. : (223) 221 55 00 ; 221 55 80 Fax : (223) 221 11 40 E-mail : hubert.gbossa@afristat.org
HERNANDEZ Patrick	AFRISTAT	Expert en statistiques du secteur productif	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. : (223) 221 55 00 ; 221 55 80 Fax : (223) 221 11 40 E-mail : patrick.hernandez@afristat.org
DIAKITE Abba Sidi Yaya	EGCC	Commissaire aux comptes	Avenue de l'Unité Africaine B.P. 3013 Badalabougou, Bamako - MALI	Tél. : (223) 222 82 18 / 223 64 91 Fax (223) 222 87 86 Email : egcci@afribone.net.ml